



**UNION EUROPÄISCHER INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMERN**  
Rhein, Rhône, Donau, Alpen

**UNION EUROPÉENNE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**  
Rhin, Rhône, Danube, Alpes

**UNIE VAN EUROPESE KAMERS VAN KOOPHANDEL**  
Rijn, Rhône, Donau, Alpen

## **Rapport d'exercice 1998/99**

### ***1. Personnel***

Le mandat de trois ans du Président Lesage (F) se terminera lors de l'Assemblée Générale de 1999. Au même temps, M. Robert Scheffer donnera sa démission comme Vice-Président et Président du Groupe Français. Joop van Caldenborgh, président de la CCI Rotterdam, a été élu nouveau président de l'UNION. A la fin de 1999, Dr. Hans-Peter Martin, secrétaire du groupe de travail "Transports" pendant de longues années, donnera également sa démission. Avec le départ de ces membres, l'UNION perdra des collaborateurs loyaux et influents qui se sont engagés pour les objectifs de l'UNION pendant de longues années. Le groupe national allemand a nommé M. Michael König, vice-président de la CCI Francfort, nouveau membre du Comité Directeur.

### ***2. Nombre de Chambres membres et organisation***

L'UNION compte actuellement 86 membres. La CCI de Lyon a donné sa démission cette année, alors que l'UNION a pu souhaiter la bienvenue à la CCI de Villefranche sur Saône comme nouveau membre.

### ***3. Activités principales***

En 1998/99, l'UNION s'est concentrée de nouveau sur le projet "lacunes et les goulets d'étranglement dans le réseau de transport européen". Après l'adoption du rapport lors de l'Assemblée Générale de 1998 à Ermatingen (CH), l'UNION a fait de grands efforts pour diffuser, aux plans national et international, les prises de position élaborées. Pour les groupes de travail le rapport a servi de base pour l'élaboration de résolutions. Les groupes de travail ont également élaboré des rapports réguliers sur le progrès, son absence, en matière d'élimination de lacunes et de goulets d'étranglement.

Une autre activité principale fut l'élaboration, à l'occasion du cinquantième de l'UNION, d'une position concertée de l'UNION à l'égard de la politique européenne des transports. Cette position servira également de base pour les futures activités des divers groupes de travail et d'experts.



Les autres thèmes principaux de l'UNION en 1998/99 furent les suivants:

- Politique européenne des chemins de fer (colloque sur les corridors ferroviaires en octobre 1998 à Mannheim)
- Aménagement du Danube Straubing-Villshofen (résolution d'octobre 1998, Passau)
- Transports de marchandises dangereuses: problèmes des transports locaux et régionaux (résolution de mars 1999, Innsbruck)
- Prise de position à l'égard du Livre Blanc de l'UE sur la taxation des poids lourds (prise de position adressée à la Commission européenne en mars 1999, Innsbruck)
- Liaison Rhin-Rhône (lettre à l'intention de la Commission européenne, mars 1999, Innsbruck)
- Elimination de goulets d'étranglement sur le Danube causés par le conflit armé (résolution de mai 1999, Mulhouse)
- Magistrale Paris-Budapest (résolution de mai 1999, Mulhouse)
- Priorité européenne pour le TGV Rhin-Rhône (résolution de mai 1999, Mulhouse)
- Télécommunications dans le trafic routier
- Ports fluviaux en tant que plaques tournantes dans le transport multimodal de marchandises
- Modification de la directive sur le transport de marchandises dangereuses en Autriche
- Objectifs écologiques de l'UE / 5<sup>ème</sup> programme d'action
- Nouveaux développements dans le secteur des télécommunications - informations présentées sur la page Internet de l'UNION.
- Accords bilatéraux sur les transports terrestres entre la Suisse et l'UE

A ces sujets, le Comité Directeur a adopté les résolutions et prises de position mentionnées qui ont suscité de nombreuses réactions de la part des institutions nationales et internationales auxquelles elles étaient adressées. L'UNION a également intensifié son travail de diffusion.



En tant que représentant de l'UNION, Dr. H.P. Martin a participé à un colloque sur les transports organisé par l'Association Industrielle de Vienne, où il a présenté les prises de position de l'UNION à l'égard de la navigation fluviale européenne.

#### **4. Diffusion d'information**

Depuis 1996, L'UNION dispose de son propre site sur l'Internet, depuis mi 1999 sous l'adresse suivante: "[www.union-ihk.org](http://www.union-ihk.org)". La page Internet contient les prises de position de l'UNION ainsi que les bulletins trimestriels, la liste des Chambres membres et une courte description de l'UNION et de ses objectifs. Elle offre également des liens directs avec chaque Chambre membre de l'UNION, pourvu que celle-ci soit présente sur Internet.

#### **5. Finances**

L'UNION se trouve sur des bases financières solides. L'exercice de 1998 est bouclé avec un excédent de 10'484.23 francs suisses (en particulier, grâce au versement des contributions encore dues et à une minimalisation des dépenses), et l'avoir s'élevait à 48'656.55.-- francs suisses à la fin de l'année 1998. Depuis 1 janvier 1999 la comptabilité s'effectue en EURO.

*Bâle, le 27 août 1999*